



Union Nationale Des Propriétaires D'Armes de Chasse et de Tir

Paris, le 25 mai 2011

A l'attention de Monsieur Thierry Coste, secrétaire général du Comité Guillaume Tell

Objet : votre note « *La nouvelle association de défense des tireurs, collectionneurs et des chasseurs (UNPACT)* »

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez diffusé en date du 7 avril 2011 une note aux présidents et directeurs des fédérations départementales des chasseurs ayant pour objet « *La nouvelle association de défense des tireurs, collectionneurs et des chasseurs (UNPACT)* ».

Cette note, qui nous a été relayée par plusieurs de ses destinataires, n'a pas manqué de retenir notre attention de par son caractère erroné, mensonger, partisan, voire calomnieux.

I - Vous affirmez que l'UNPACT ne regroupe que « *quelques dizaines de personnes* » et donc « *ne pèse rien* ».

Désinformation. L'UNPACT recrute en moyenne plus de 100 nouveaux adhérents chaque semaine depuis sa création. Une telle progression démontre que l'objet même de notre action correspond à une attente réelle des propriétaires d'armes, qui se sentent manifestement mal – ou pas – représentés. De plus, notre site Internet reçoit chaque jour près de 700 visites quotidiennes depuis sa mise en ligne, ce qui est plus que respectable pour une « *nouvelle et toute petite association* ».

Pour ce qui est de peser – ou pas – sur les discussions en cours, c'est l'avenir qui le dira, mais les différents interlocuteurs officiels que nous rencontrons semblent sensibles à nos idées et à nos arguments. En parenthèse, nous avons été reçus récemment par un représentant de la DGA, entité clé de ce dossier, qui ne se souvient pas que vous ayez jamais souhaité le rencontrer...

II - Vous avancez que l'UNPACT cherche à concurrencer l'UFA.

Faux. Nous entretenons de bonnes relations avec l'UFA, que nous rencontrons et avec laquelle nous partageons régulièrement nos points de vues, souvent convergents.

III - Vous laissez entendre qu'il y aurait une certaine connivence objective entre l'UNPACT et un parti politique (le Front national).

Faux encore. L'UNPACT est totalement apolitique, et il ne saurait en être autrement, vu les sensibilités politiques différentes des membres de notre association, qui ne se sont regroupés que pour un seul but commun.

Si vous devez persister dans ce type d'argumentation calomnieuse, nous n'hésiterons pas à engager les poursuites judiciaires que nous jugerons utiles, tant à votre encontre qu'à celle de vos mandants s'il s'avère qu'ils soutiennent vos déclarations ou en sont à l'origine.

.../...



IV - Vous ironisez en prétendant « vous réjouir de la création d'une nouvelle association » et vous prétendez « souhaiter la concertation ».

Pourquoi, alors, n'avoir pas donné suite à notre proposition de rencontre à l'occasion du Salon de la chasse de Rambouillet ? Lorsque nous vous avons croisé, nous avons clairement ressenti mépris et condescendance de votre part pour notre action, notre engagement, et surtout nos adhérents. En outre, les échos qui nous parviennent de part et d'autre semblent indiquer que vous souhaiteriez davantage notre disparition que notre pérennité, ce qui nous laisse perplexes quant aux objectifs que vous poursuivez.

V - A plusieurs reprises, vous avez assuré que la situation était « sous le contrôle du Comité Guillaume Tell », et vous vous êtes félicité des bons résultats de vos efforts. Si c'était le cas, à en juger par les contenus successifs de la loi N°600 (Ex-PPL 2929) puis de la PPL 369 et des décrets en cours de préparation, cette autosatisfaction permanente est très inquiétante.

Comme l'UNPACT le maintient depuis le 26 janvier, ces textes nécessitent d'importantes modifications, et nous nous y employons avec toute notre énergie. Les risques d'atteintes aux droits des propriétaires légaux d'armes sont réels, malgré vos assurances rappelées ci-dessus. En ayant discuté avec des proches du dossier, nous avons eu la confirmation que la mobilisation de l'UNPACT était justifiée.

Enfin, nous agissons de notre côté dans la transparence, afin que nos adhérents puissent juger des actions en cours et des progrès. Vous, sous le prétexte d'une discrétion qui ne nous a jamais été opposée par nos interlocuteurs, vous entourez vos actions du plus grand secret ; nous le déplorons tant il nous paraît souhaitable et normal que les citoyens qui sont menacés par une loi dangereuse soient au courant des actions menées pour les défendre.

VI - Vous laissez entendre que nous aurions à défendre un fonds de commerce.

Toujours faux. Contrairement à votre discours, le nôtre se veut rigoureux, transparent, objectif, et surtout argumenté, et la proposition de loi des sénateurs Poniatowski et Courtois l'avère.

Quant à la notion de « fonds de commerce » proprement dite, l'allusion est plutôt savoureuse sachant que, de tous les intervenants de ce dossier, vous êtes à notre connaissance le seul à en retirer un avantage financier. Monsieur Coste, pour résumer, vos propos laissent à croire que vous avez des comptes à régler avec l'UNPACT. Nous ne savons pas si c'est intentionnel ou simplement (très) maladroit, mais, à l'UNPACT, nous restons convaincus que ceux qui veulent défendre les droits des propriétaires d'armes auraient tout à gagner à unir leurs efforts.

Salutations distinguées,
Vianney Houette
Président de l'UNPACT

Copie aux destinataires de votre note ainsi qu'aux organisations membres du Comité Guillaume Tell et à l'UFA.